

## Une communauté évolutive mossi Zaongho (Haute-Volta)

Dans la région de Koupéla, à l'est du pays Mossi (cf. Fig. 1, p. 40), à deux grandes entités topographiques, plateau et bas-fonds, correspondent deux domaines agraires très contrastés<sup>1</sup>. Le plateau, c'est d'abord l'aire habitée. Comme on peut le voir sur la Figure 27, les enclos familiaux (*zaghsé*, sing. *zaka*) s'y dispersent de façon très lâche. Une étude plus attentive permet cependant de les regrouper en petits quartiers de 20 à 30 unités, hébergeant chacun une population de 100 à 200 habitants. Les enclos de chaque quartier se répartissent à l'intérieur d'un domaine d'utilisation cultivé de manière permanente ou sub-permanente. Les aires de champs permanents sont souvent coalescentes. Il est de ce fait difficile de préjuger de l'appartenance des enclos familiaux extrêmes à tel ou tel quartier. Cette dilution de l'habitat à l'intérieur de l'espace cultivé et l'absence de solution de continuité dans le paysage interdisent toute distinction hâtive d'entités villageoises bien définies.

L'influence de l'habitat sur l'organisation de l'espace cultivé sur le plateau est néanmoins évidente (cf. Fig. 28). S'organisant concentriquement autour des enclos familiaux, on peut en effet distinguer trois aires de culture nettement différenciées. Les cultures précoces (maïs et mils) occupent de petites parcelles dont les contours grossièrement circulaires enserrant la quasi-totalité des *zaghsé*. Chaque auréole de maïs est enfermée dans une couronne de culture plus vaste dévolue au sorgho rouge, associé au haricot niébé. Celle-ci est elle-même ceinturée par de vastes champs de petit mil (également associé au haricot niébé). Des parcelles d'arachide sont souvent accolées aux champs de petit mil. Ce voisinage n'est pas fortuit : la parcelle d'arachide se déplace chaque année au sein d'un espace par ailleurs emblavé en petit mil. Cette rotation a pour but de préserver quelque peu la fertilité du sol, l'arachide étant la plante la moins épuisante.

A l'exception de l'arachide qui procure certaines années des surplus

1. Dans l'ensemble de cet article, l'auteur se réfère aux publications de Ph. COUTY (1968) et de J.-P. LAHUEC (1968) incluses dans la Bibliographie générale (cf. *infra*, pp. 525-530).

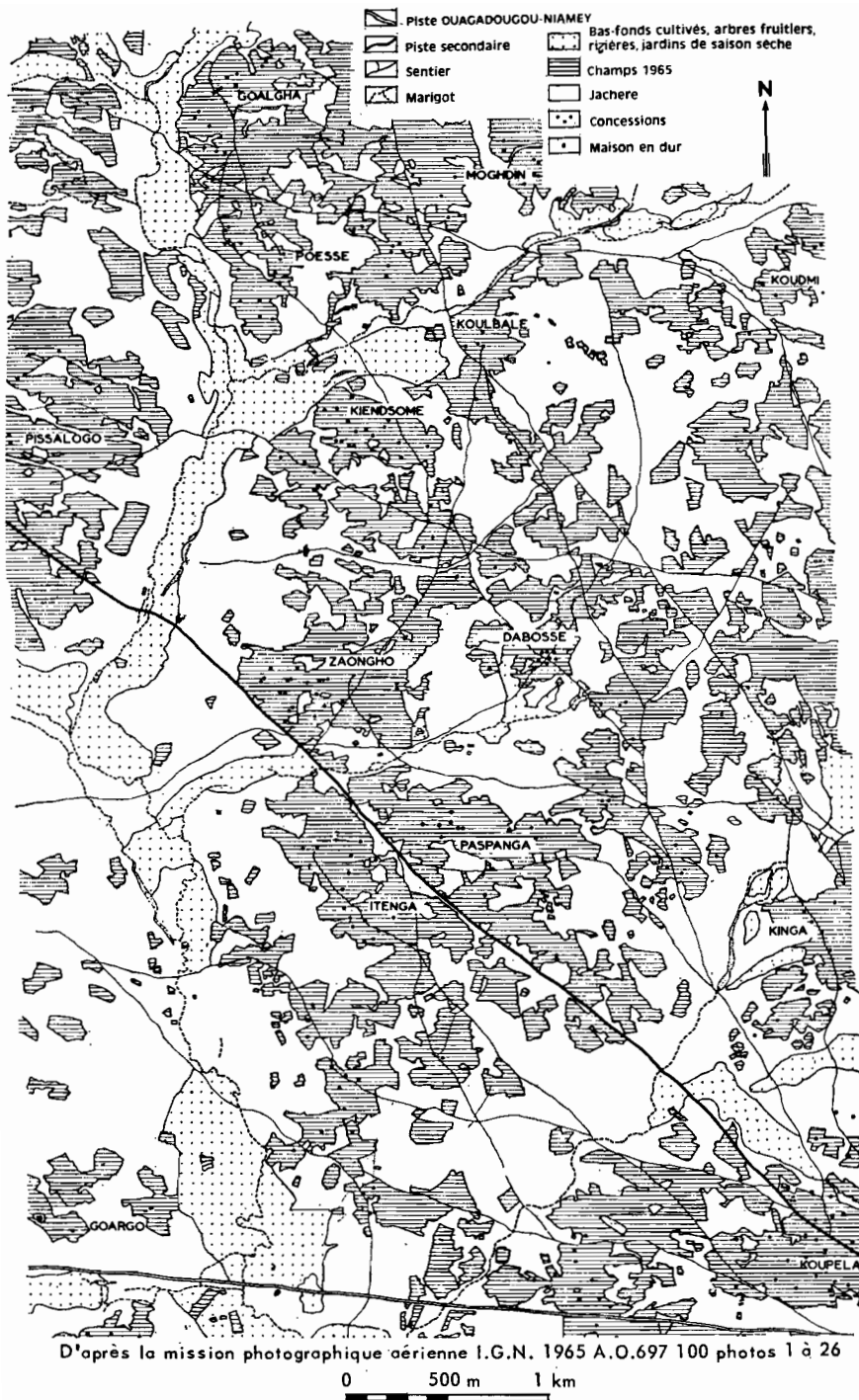


FIG. 27. — Zaongho et ses environs.

commercialisables, l'ensemble des productions du plateau est destiné à la consommation familiale. Mais il est rare que cette production suffise, à elle seule, à assurer l'alimentation d'une année. Pour compenser l'insuffisance vivrière du plateau, le paysan doit faire appel à des ressources provenant de l'exploitation des bas-fonds. La nature des cultures et leur répartition dans l'espace leur confèrent une personnalité agraire très différente de celle du plateau, mais la proportion de l'espace cultivé est la même : près de 50 %.

Les bas-fonds sont colonisés de façon éparse par de petits vergers d'arbres fruitiers (manguiers et goyaviers). L'espace entre les vergers est occupé par des rizières et, de place en place, par des plantations de manioc, protégées par des clôtures en branchages d'épineux.

L'observation conduit à différencier deux types de rizières. Les plus nombreuses sont en culture pure. Elles forment de vastes blocs de parcelles jointives, souvent limitées par de petits billons de terre. Les rizières du second type sont complantées d'arbres fruitiers (manguiers et goyaviers essentiellement). De contours plus géométriques, d'une superficie moindre, elles présentent en outre un certain nombre d'aménagements destinés à l'irrigation. Ces derniers — canal central d'irrigation surélevé, puisards — ne sont pas utilisés pour la riziculture. L'ensemble du dispositif n'est remis en état qu'en saison sèche, car ces emplacements font alors l'objet d'une exploitation maraîchère associée à l'arboriculture fruitière. Dans ces jardins voisinent sur de faibles superficies (300 à 500 m<sup>2</sup>), cultivés en association, des légumes « européens » (oignons, tomates, pommes de terre, choux, aubergines) et des plantes locales (tomate-*kumba*, condiments divers).

Cette brève description du paysage de bas-fonds appelle plusieurs remarques. En premier lieu, il convient de noter qu'on ne retrouve pas ici un ordonnement géographique des cultures comparable à celui du plateau. Il n'y a pas d'aire privilégiée pour chacune des cultures. En second lieu, le maraîchage, l'arboriculture fruitière, les plantations de manioc étaient inconnus dans la région, il y a seulement quarante ans. La riziculture était pratiquée, certes, mais sur des surfaces infiniment moindres que celles d'aujourd'hui. Le paysage de bas-fonds résulte donc de la mise en œuvre récente de techniques qui ne font pas partie de l'héritage ancestral mossi.

Comment s'est réalisée l'insertion des nouvelles cultures dans le système agricole ? Les premiers essais de maraîchage et d'arboriculture ont eu lieu vers 1930. Les premières plantations de manioc dans la région ont été également effectuées à la même époque, mais elles n'ont pris de l'importance dans le système agricole que plus tardivement, vers 1950. La riziculture s'est surtout développée depuis une quinzaine d'années. Les transformations du système agricole ont été favorisées par la présence de bas-fonds, autrefois quelque peu dédaignés des paysans. Fréquemment inondés, ils convenaient peu à la culture du mil malgré la richesse relative des sols. Les plus recherchés sont des

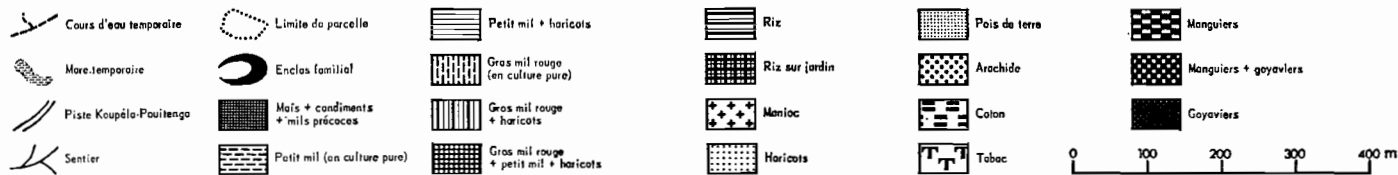


FIG. 28. — Répartition des cultures.

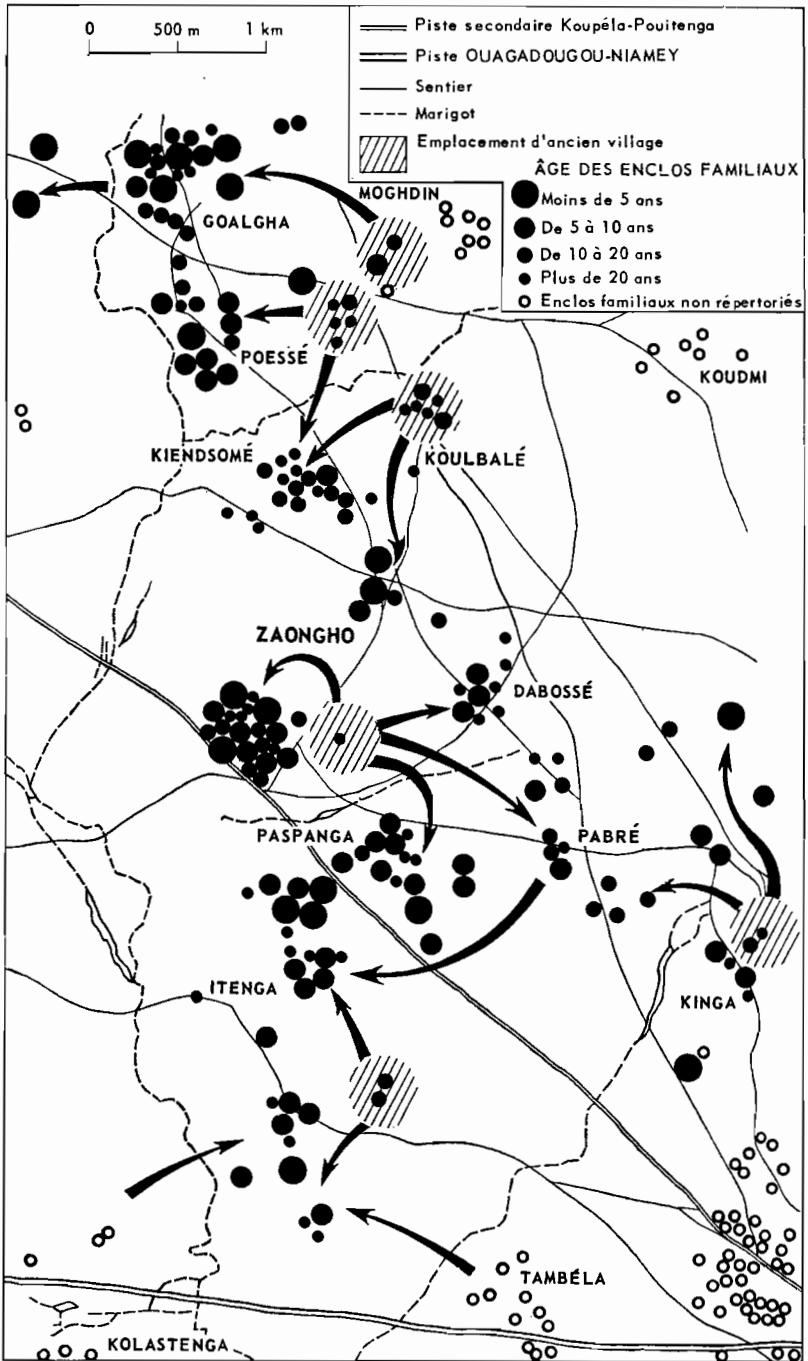


FIG. 29. — Migration et ancienneté des enclos familiaux.

sols profonds (1 m à 1,50 m de terre arable), de texture argileuse, que les pédologues classent dans la catégorie des sols hydromorphes à gley d'ensemble. De structure grumeleuse bien développée, l'horizon de surface est pourvu d'un système racinaire abondant qui lui confère une bonne porosité. Ces sols profonds reposent sur une assise alluvionnaire sableuse de plus en plus humide en profondeur. Vers le milieu de la saison sèche (janvier), on atteint la nappe exploitable, pour l'irrigation des jardins, par un système de puisards peu profonds.

Toutes les productions de bas-fonds font l'objet d'une commercialisation totale ou partielle qui s'effectue principalement au marché de Poutenga, depuis toujours le grand centre des échanges traditionnels de la région de Koupéla. Son ancienne fonction commerciale, en favorisant l'écoulement des productions, a certainement contribué au bon développement des cultures de vente. A la base de ce dernier, il faut également mentionner l'action du chef politique traditionnel de la « province » de Koupéla, Albert Zoungrana. L'exemple qu'il a donné a été déterminant dans la diffusion des techniques de productions, grâce à son influence. Cette diffusion, en effet, a emprunté le canal de la hiérarchie politique et sociale traditionnelle. Elle n'a que très peu bénéficié des incitations de l'Administration coloniale (cf. p. 163).

Le processus de diffusion interne à la société mossi, le caractère progressif des transformations du système agricole, leur nature même (cultures de vente) donnent à penser qu'elles correspondent à une recherche de ressources nouvelles liée à l'expansion démographique. Il est difficile d'évaluer l'accroissement de la population au cours des cinquante dernières années, en raison du caractère incertain et souvent disparate des données démographiques que l'on peut recueillir. On peut toutefois l'appréhender d'après ses conséquences sur le plan de l'occupation du sol et de l'évolution de l'habitat.

A la lecture de la Figure 29, il apparaît que la physionomie actuelle du peuplement résulte de l'éclatement, en plusieurs essais, d'un petit nombre d'anciens villages. Dans les anciennes unités d'habitat, les enclos familiaux se serraient en groupements compacts. D'après les témoignages des vieux, on peut raisonnablement penser que la population de chacun de ces villages n'excédait pas 200 habitants.

A cette époque, l'espace cultivé comprenait une aire de champs permanents (autour du village) mais aussi, comme il est encore de règle dans beaucoup de régions du pays Mossi et dans l'agriculture soudanienne en général, une aire de champs temporaires périphériques. L'exploitation des bas-fonds se limitait à de faibles superficies emblavées en sorgho rouge, associé au coton, et à la culture de quelques champs de riz.

Vers 1930, s'est amorcé un mouvement de migration de l'habitat en direction des anciennes aires de champs temporaires, livrées du même coup à la culture continue. En fonction de son propre accroissement démographique, chaque quartier a agrandi son domaine d'utilisation au

point de réduire à néant les zones de brousse intervillageoises. La permanence de la culture sur la plupart des terres exploitées et l'absence de fumure systématique ont eu pour conséquence l'appauvrissement des sols, donc la baisse des rendements. Aussi le système agricole n'était-il plus en mesure d'assurer, d'une année sur l'autre, l'équilibre alimentaire de la population. Les rapports économiques de MM. les Commandants de Cercle de Tenkodogo (dont faisait partie Koupéla jusqu'en 1959) sont particulièrement éloquentes à ce sujet. Ils font état de fréquentes disettes, voire de famines, dans la circonscription et notamment dans la région de Koupéla<sup>1</sup>.

Chacune des transformations apparaît donc comme un moyen de combattre l'insuffisance vivrière, liée à l'expansion démographique. Elles ont considérablement modifié le paysage agraire. Elles ont aussi modifié profondément l'économie villageoise en provoquant la naissance d'un secteur commercial important. Ce sont ces deux aspects que nous traitons dans cette étude, à travers l'évolution d'une communauté rurale, Zaongho<sup>2</sup>, située entre Koupéla et Pouitenga.

#### LES TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE AGRAIRE

##### *La création de quartiers : la dispersion de l'habitat.*

Zaongho est né au début du siècle. Quelques chefs de famille, issus de quatre groupes familiaux (Naré, Damiba, Balma et Pouya) s'installèrent, en l'espace de quelques années, au centre de l'aire villageoise actuelle. Les représentants des trois premiers groupes résidaient auparavant à Koupéla. Les membres du lignage Pouya demeuraient à Pouitenga (c'est-à-dire « terre des Pouya »). Ils faisaient partie de la famille du *Naba* (chef politique traditionnel) et ce dernier avait attribué à l'un d'entre eux la charge de chef de village. Il entendait par là affirmer les droits politiques et fonciers de sa famille sur les terres de Zaongho prêtées aux autres lignages. Ces droits se fondaient sur l'occupation lointaine du village par le fondateur de la chefferie mossi de Pouitenga, Naba Pouya, qui y aurait séjourné un an, avant de se fixer quelques kilomètres plus à l'ouest, à Komboubou. Une courte phase de colonisation pouya avait, bien plus tardivement (vers 1880) et pendant quelques années, concrétisé ces droits.

Zaongho n'était donc plus ce qu'il est convenu d'appeler une terre neuve. Cependant, affirment les vieux, l'espace était colonisé par une végétation assez dense d'épineux dont il subsiste encore quelques

1. Rapports économiques des administrateurs commandant le cercle de Tenkodogo (1927-1959), consultés à Tenkodogo. Depuis 1933, les récoltes vivrières ont été déficitaires, quelquefois d'une manière catastrophique, au moins une année sur deux.

2. Zaongho désigne l'entité villageoise composée de trois quartiers. *Zaongho*, dans la suite du texte, possède un sens restrictif. Il se rapporte uniquement à l'un des quartiers.

buissons. C'est sans doute en raison de l'insécurité permanente relative à la présence de fauves que les hommes s'étaient groupés. La transcription actuelle des droits d'usage sur l'ancienne aire habitée permet de retrouver les emplacements des enclos familiaux originels. Ils occupaient une aire grossièrement circulaire d'environ 80 m de diamètre. Cette structure ancienne ne rappelle en rien la physionomie actuelle de l'habitat.

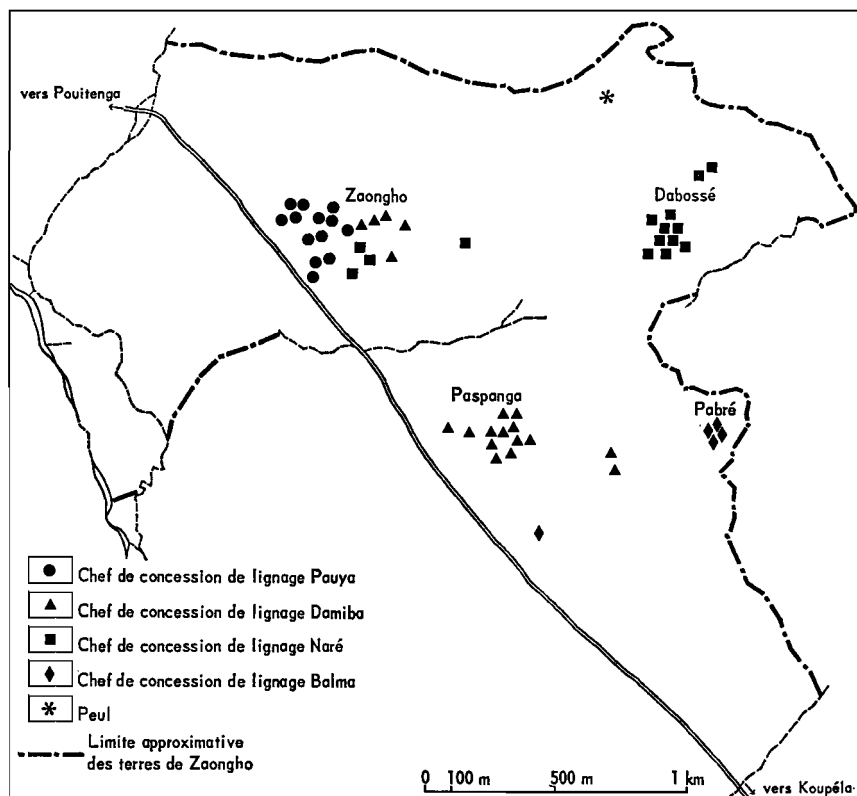


FIG. 30. — Les zaghsé.

Les premiers départs de l'ancien village, baptisé depuis *Y-Kuto* « les vieilles maisons », se produisirent vers 1936, quelques années après l'élection du chef actuel de la « province » de Koupéla. Ils devaient s'échelonner sur une quinzaine d'années. La Figure 30 montre qu'ils ont abouti à la création de quatre essais dont trois sont sociologiquement homogènes. Le quatrième, Zaongho, comprend des représentants de trois familles (Pouya, Naré, Damiba) dont les enclos se regroupent néanmoins par lignage.

A Zaongho et à Paspanga, la dispersion de l'habitat est très grande. A Zaongho, notamment, les vingt-deux enclos familiaux actuels se



dispersent sur une bande de plateau qui atteint 500 m de long sur 300 m de large. A Dabossé et à Pabré, les enclos familiaux sont au contraire très groupés. Cette structure est due à une cohésion familiale très forte, de type patriarcal.

Selon les déclarations des villageois, l'éclatement de l'habitat aurait été motivé par des impératifs agricoles. Il est certain que le mode de groupement des enclos familiaux ne permettait pas à tous les chefs de famille de cultiver maïs et sorgho rouge selon leur gré ; l'espace proche des concessions restait l'apanage des vieux et la production, soumise à leur contrôle. De plus, l'aggravation du problème vivrier, liée à l'appauvrissement de terres trop sollicitées, allait donner à la récolte précoce de maïs une importance vitale qu'elle n'avait pas auparavant dans le calendrier agricole. La dispersion de l'habitat a été bénéfique en ce sens qu'elle a permis une utilisation plus rationnelle des déchets provenant de la vie domestique, en donnant à chaque chef de ménage la possibilité de cultiver un champ de maïs autour de sa demeure. Elle a également permis la mise en exploitation permanente des aires périphériques jusqu'alors cultivées de manière temporaire.

A l'origine des déplacements de « concessions » existent aussi des motivations sociologiques : désir d'indépendance économique, sociale, foncière de la part des groupes ou des individus ; jalousie entre frères ; mécontentes diverses... Nous pensons qu'elles ne peuvent être dissociées des motivations géographiques (à l'exception de celles qui présentent un caractère magique). Elles sont, en effet, corrélatives d'une situation agricole difficile, accentuant le caractère souvent inégal de la répartition des ressources entre les aînés et les cadets.

Dans ce contexte, l'éclatement de la structure ancienne de l'habitat apparaît donc comme un moyen d'atténuer la gravité du problème vivrier, et il importe de le souligner ici. Mais, dans cette région de forte densité de population (actuellement près de 80 hab./km<sup>2</sup>), ce moyen ne peut en aucun cas résoudre le problème. En effet, la continuation du système agricole, qui associe mobilité des champs et migration de l'habitat, est condamnée à plus ou moins brève échéance par l'absence de terres neuves. L'importance des migrations de l'habitat, en tant que solution au problème vivrier, ne saurait donc être retenue au même titre que le développement des nouvelles cultures.

### *La mise en valeur des bas-fonds.*

#### *Le maraîchage et l'arboriculture<sup>1</sup>.*

A Zaongho, comme dans la majorité des villages voisins, le jardinage constitue l'activité de base en saison sèche. En 1967, 30 chefs d'explo-

1. Le maraîchage et l'arboriculture à Zaongho ont fait l'objet d'un article (LAHUEC 1968, pp. 67-87).

tation sur 47 ont cultivé un jardin. Seuls les chefs d'exploitation trop âgés ou préférant exercer une activité commerciale, artisanale ou salariée n'en cultivent pas.

Les techniques de production sont très simples et pourtant très minutieuses : les jardins sont en général de toutes petites parcelles de 200 à 400 m<sup>2</sup> aux contours rectangulaires, généralement protégées par une clôture en branchages d'épineux. Un ou deux puisards de 2 m de

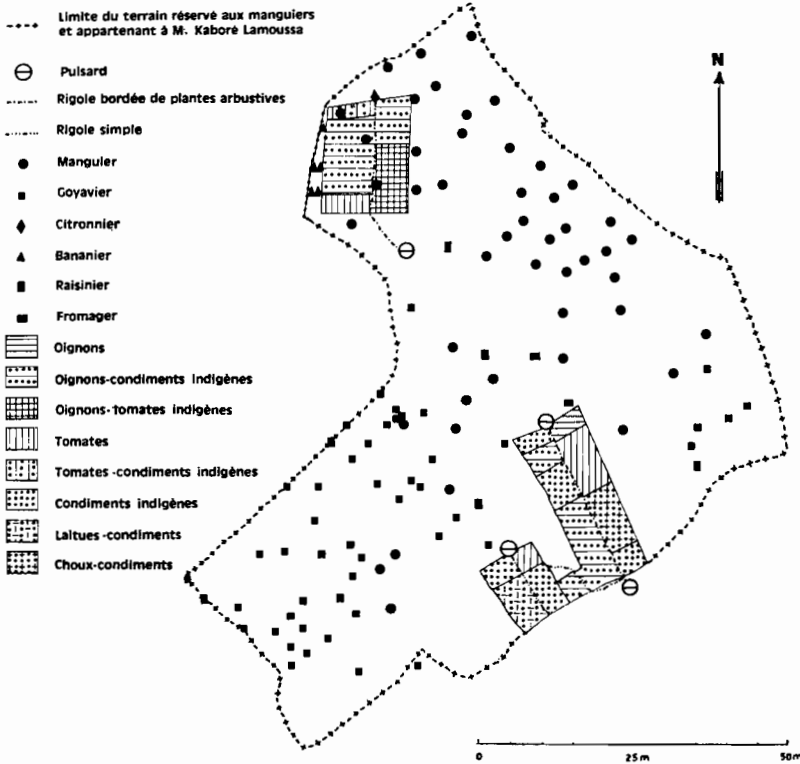


FIG. 31. — Production des jardins de saison sèche.

profondeur couvrent les besoins en eau. Quelquefois l'irrigation se trouve facilitée par l'adjonction à l'un des puisards d'un dispositif de type *chadouf* (puits à balancier). L'eau est déversée dans un canal central surélevé reliant les deux puisards. De part et d'autre, s'échappent de petites rigoles barrées à leur naissance par une motte de terre séchée, qui desservent chacune une plate-bande de 1 à 2 m de large et de 5 à 8 m de long. Les plantations de légumes y sont toujours alignées et généralement associées. A la base des associations figurent les oignons ou les tomates indigènes (cf. Fig. 31).

Dès octobre-novembre, avant la fin des récoltes, le paysan prépare son jardin. Le premier travail consiste à remettre en état les puisards

éboulés, à en creuser de nouveaux si les anciens sont jugés peu productifs ou s'il s'agit d'un nouveau jardin. Il faut ensuite préparer les pépinières, les arroser quotidiennement, les protéger des effets du soleil ou des déprédations par un paillage en paille de riz ou en tiges de mil. Les plates-bandes sont aménagées en janvier. Les plantations sont progressives de façon à obtenir un certain étalement de la récolte. Dans le même temps, le sol est enrichi par un apport de fumure organique pulvérisée constituée par des déjections d'animaux. Celles-ci sont recherchées dans les parcs à bœufs des Peul du voisinage, ou proviennent des cases-étables de l'exploitant.

Tous les travaux s'effectuent minutieusement à la houe ou à la main. Ils exigent la présence quasi permanente de l'exploitant ou de membres de sa famille. Il faut en effet arroser tous les jours et protéger le jardin des incursions du petit bétail (chèvres et moutons). L'irrigation profite également aux arbres fruitiers (presque exclusivement des manguiers) que le paysan a plantés en cours d'hivernage sur l'emplacement du jardin — du moins s'il dispose du libre usage du sol.

L'association de l'arbre au jardin repose principalement sur un souci d'accroissement de la productivité du travail de saison sèche. Elle ne manque pas d'avoir des conséquences fâcheuses quant à la mise en valeur générale des bas-fonds. En effet, les manguiers, devenus adultes, interdisent, sous leur couvert trop dense, toute culture d'hivernage ou de saison sèche. En moyenne, tous les cinq ans, le paysan doit abandonner à l'arbre un espace qu'il a pourtant soigneusement fumé chaque année. Il est, de ce fait, contraint de trouver à proximité un autre emplacement à son jardin. Ainsi l'arboriculture, associée au maraîchage, aboutit à la colonisation progressive des bas-fonds par les vergers. Une telle pratique a donc pour aléa majeur de réduire d'année en année les superficies susceptibles d'être ensemencées en riz. Cela ne présenterait, à long terme, aucun caractère de gravité si les bas-fonds étaient d'une étendue suffisante pour pouvoir laisser les rizières en jachère et, par là même, régénérer la fertilité des sols. De même, cette pratique serait justifiée si, à l'accroissement des plantations, correspondait une augmentation du produit de la vente des mangues. Malheureusement, il n'en est rien et la part des invendus s'élargit d'une année sur l'autre, selon les déclarations des villageois, faute d'une organisation rationnelle de la commercialisation mais aussi faute de débouchés.

Toutes ces techniques, étrangères à l'héritage mossi, se sont diffusées selon un processus comportant quatre phases nettement différenciées. L'impulsion initiale est extérieure à la société mossi. Elle est le fait de la mission des Pères Blancs à Koupéla qui, dans les années 1915-1925, assurait son approvisionnement en légumes verts et en fruits en cultivant un jardin. Le chef actuel de la « province » de Koupéla fut initié aux techniques de production. D'autre part, la conversion au christianisme des principaux chefs coutumiers de la région allait pro-

voquer l'abandon d'une croyance, liée à la religion traditionnelle et commune à de nombreuses populations voltaïques. Elle aurait constitué un obstacle à la pratique de l'arboriculture : un homme qui plantait un arbre mourait dans l'année ou au moment de l'entrée en production de cet arbre.

Devenu chef en 1929, Albert Zougrana comprend tout l'intérêt économique du jardinage. Il voit précisément, dans le développement des jardins et la commercialisation des produits, une possibilité pour les paysans de « mieux vivre ». Dès son élection (1929), il fait cultiver un jardin et réalise différents essais qui permettent de retenir les techniques et les productions les plus appropriées à la région. Il donne, en quelque sorte, la preuve que le jardinage peut être une activité rentable, pratiquée par tous, avec des moyens sommaires.

Ses incitations au travail de saison sèche trouvent d'abord un écho favorable chez les chefs de canton les plus influents de la région (Pouitenga, Baskouré, Nohoungo, Tambéla...). Ceux-ci disposent comme le chef de province d'une main-d'œuvre nombreuse : les *da-koapa* (sing. *da-kōre* « célibataire »)<sup>1</sup>. Pendant les quelques années passées au service des chefs, ils assimilent les techniques de production. Lorsqu'ils rentrent au village, ils sont à même de les appliquer à leur profit. Leur réussite ne manque pas d'inciter leurs voisins à s'y initier à leur tour. Le mouvement de diffusion se trouve ainsi démultiplié au niveau des villages. Il est significatif de noter que le processus repose uniquement sur un support politique et social interne à la société mossi.

A Zaongho, deux anciens « jardiniers » chrétiens du chef de Koupéla ont été les premiers à cultiver un jardin vers 1940. Leur exemple est très vite imité par l'ensemble de la population villageoise. Ils ont également été les premiers à cultiver du manioc dont le processus de diffusion est identique à celui du jardinage.

### *Le développement de la culture du manioc.*

L'introduction du manioc dans la région est le fait d'éléments étrangers aux Mossi (Haoussa, Yoruba) qui résident à Pouitenga et à Koupéla et dont l'activité principale est le commerce. Vers 1930-1933, de sa propre initiative et quelque peu aidé par l'Administration coloniale, le chef de Koupéla développe la culture du manioc. Ses plantations prospèrent. Les paysans viennent s'y approvisionner en boutures. L'Administration lui en achète de forts tonnages qu'elle distribue dans le cercle de Tenkodogo et même au-delà. Ainsi, en 1935 ont été gratuitement distribuées des boutures aux paysans de Kaya. Depuis, le manioc n'a cessé de prendre de l'importance dans le système agricole. Son développement a été progressif, rythmé par les disettes connues

1. Un célibataire est nourri et logé par son « employeur ». Celui-ci le garde à son service pendant quelques années et le récompense en lui facilitant le mariage.

à Koupéla depuis lors. En effet, dans les années qui suivent les mauvaises récoltes de mil, les paysans prennent conscience de l'intérêt de cultiver le manioc. D'une part, il permet en hivernage d'éviter la famine totale. D'autre part, en période de disette, il se vend très cher au marché de Poutenga où réside une importante colonie de commerçants originaires du sud (des Yoruba notamment), grosse consommatrice de manioc. Enfin, le manioc présente l'avantage d'être beaucoup moins affecté que les autres productions par les aléas climatiques.

Tous ces avantages incitent les villageois à accomplir les efforts nécessaires à sa culture, de sorte qu'à Zaongho, en 1967, un exploitant sur deux possède une ou plusieurs plantations de manioc. L'ensemble recouvre une superficie de près de 7 ha, soit 4 % de l'espace cultivé. Ce pourcentage peut paraître faible, mais le développement de la culture du manioc se heurte à un certain nombre d'obstacles qui tiennent d'une part, à la nature des techniques qu'elle implique, d'autre part, à un certain contingentement de l'espace au profit d'un groupe lignager.

Dans les bas-fonds, la construction de billons, hauts de 50 à 80 cm, larges de 40 cm, s'avère nécessaire. Cette opération, longue et pénible, s'effectue à la houe à lame large (*galma*). Elle a lieu en août, au plus fort de l'hivernage. A cette époque de l'année, le paysan ne peut guère y consacrer beaucoup de temps.

Il peut seulement profiter de rares temps libres dans l'intervalle du deuxième et du troisième sarclage des mils ou du riz. Si la saison pluvieuse se prolonge en septembre, il peut espérer accroître sa plantation dans la mesure où le dernier sarclage du riz s'effectue rapidement. Dans ces conditions, un exploitant isolé ne peut cultiver d'importantes superficies à moins d'organiser une séance de travail collectif.

Toute parcelle de manioc doit nécessairement être enclose, sous peine d'être dévastée par le petit bétail en saison sèche. Or il n'existe plus, à proximité de Zaongho, de zones de brousse où il serait facile de s'approvisionner en branchages d'épineux indispensables. Là encore, s'impose le travail collectif. Certains exploitants apparentés ont cherché à limiter ces difficultés en groupant leurs parcelles et en les ceinturant d'une clôture commune. D'autres plantent, en guise de haie vive, des euphorbiacées (*Jatropha curcas*) ; mais celles-ci ne dispensent aucunement d'une consolidation aux branchages d'épineux.

L'importante dépense de travail et sa localisation dans le calendrier agricole, la rareté des terres ont pour conséquence la longévité des plantations de manioc. Certaines sont en effet renouvelées chaque année depuis plus de dix ans. En saison sèche des apports de paille étalée sur le sol ont pour but d'en renouveler la fertilité. Malgré l'ancienneté des plantations, les rendements demeurent, semble-t-il, satisfaisants, si l'on en juge par le rendement financier à l'hectare d'une plantation de manioc (cf. p. 168).

### *La riziculture.*

La riziculture est connue depuis très longtemps dans la région de Koupéla. Cependant, avant son développement récent, elle n'a jamais été pratiquée sur de vastes superficies. Le riz n'était consommé que les jours de grandes fêtes traditionnelles ou lors du passage d'un hôte de marque. Il ne faisait l'objet d'aucun commerce. La variété cultivée était sans doute *Oryza glaberrima*, le riz de souche africaine.

Avec la transformation, en hivernage, des jardins de saison sèche en rizières, la riziculture connaît une première extension parallèle au développement du jardinage. Mais elle ne peut encore être considérée comme une activité majeure du système agricole. A partir de 1956-57, la réussite d'essais de culture mécanisée, dans la région de Koupéla, et notamment au sud du terroir de Zaongho, incite les paysans à cultiver davantage de riz. Les progrès de la riziculture ont été constants depuis lors. En 1967, les paysans de Zaongho ont cultivé 28 ha de riz (18 % de l'espace cultivé). Le riz occupe davantage de superficie que l'arachide (16 ha) et légèrement moins que le sorgho (37 ha). Les temps de travaux consacrés à ces différentes cultures montrent également l'importance du riz dans le système agricole<sup>1</sup>. La riziculture absorbe en effet la plus grosse part des temps productifs agricoles fournis par les paysans sur leurs propres champs ; 35 % des temps de travaux sont dévolus à la riziculture, 32,5 % au sorgho, et seulement 17 % au petit mil et 5 % à l'arachide.

La riziculture est pratiquée non seulement à titre familial mais aussi à titre individuel. Les femmes et les enfants, filles ou garçons, des chefs d'exploitation cultivent pour leur propre compte une ou plusieurs rizières. L'ensemble de celles-ci représente une part importante des superficies cultivées en riz (8 ha sur 28). La culture du riz jouit d'une faveur particulière auprès des jeunes gens. Elle est en effet, en année moyenne, d'un meilleur rapport financier que le petit mil ou l'arachide. D'autre part, bien qu'étant très apprécié des villageois, le riz ne constitue pas encore la base de l'alimentation. Sa vente, à titre personnel, ne peut donc être jugée comme un acte inconsidéré par les chefs d'exploitation, même si par ailleurs la récolte vivrière est insuffisante. Tel ne serait pas le cas du petit mil ou de l'arachide. Ces deux remarques expliquent l'importance de plus en plus grande des superficies cultivées en riz dans les cultures individuelles (riz : 32 %, petit mil : 40 %, arachide : 21 %).

Les paysans de Zaongho cultivent de nouvelles variétés de riz (*Oryza gambiaca* et *Sintane diophor*), mais ils continuent d'appliquer les techniques anciennes.

Les rizières, préalablement labourées à la houe, sont ensemencées

1. Une enquête « temps de travaux », associée à une enquête « budgets familiaux », a été menée auprès de 26 travailleurs groupés en 8 exploitations.

de la mi-mai à la fin juin, sans alignement. S'il y a lieu de compléter les manques, le paysan sème une deuxième fois. Le repiquage est une méthode culturale pratiquement ignorée, du moins en tant que technique fondamentale de la riziculture. Il est vrai qu'aucun aménagement n'est réalisé pour maintenir un niveau d'eau constant sur les rizières. Celles-ci ne sont véritablement inondées qu'au moment des crues. Cependant, même en début de saison sèche, les sols conservent une consistance boueuse favorable à la bonne maturation des riz tardifs.

Après deux ou trois sarclages, la récolte se fait de début octobre à début décembre. Les pailles de riz sont fauchées à mi-hauteur à l'aide d'une petite serpe, mises en gerbes, puis entassées en petites meules autour d'aires à battre situées à proximité, sur le revers du plateau. A l'inverse du petit mil battu en février, le battage suit immédiatement la récolte et quand les superficies cultivées sont importantes, un exploitant invite ses voisins à y participer. Les villageois utilisent, en guise de fléau, un bâton recourbé de 1 m à 1,50 m de long et frappent les épis jusqu'à égrenage total.

Malgré le caractère sommaire des techniques utilisées, les rendements sont bons, du moins pour ce type de riziculture. En 1967, les conditions climatiques ayant été particulièrement favorables au riz durant toute la saison agricole, le rendement moyen des rizières en culture pure a approché 2 t/ha. Aux emplacements des jardins ce rendement était doublé. Seule la fumure appliquée chaque année aux jardins explique cet écart. Le riz fournit un rendement à l'hectare nettement supérieur aux mils. En 1967 également, année jugée très bonne pour le mil par les villageois, le petit mil n'avait produit en moyenne que 400 kg/ha, le sorgho 750 kg/ha.

Jardins, vergers, plantations de manioc, rizières occupent actuellement 40 ha de bas-fonds. Avec le développement de la riziculture le processus de colonisation s'est accéléré au détriment de la culture du petit mil. Cette constatation ressort de l'analyse de la Figure 32. En effet, de nombreux blocs de parcelles cultivés en petit mil à la périphérie de l'espace cultivé dans chaque quartier ont été, depuis 1955, abandonnés à la jachère sans que de nouvelles terres soient défrichées en contrepartie. A ce propos, l'impression de « glissement des champs » à l'est du terroir, donnée par la lecture de la carte, est tout à fait illusoire. Elle traduit en fait l'ouverture de nouveaux champs par deux exploitations récemment installées à Paspanga. Cette évolution de l'espace cultivé est nettement compréhensible si l'on garde en mémoire les chiffres des rendements moyens du petit mil et du riz (400 kg et 1 900 kg/ha).

Cent trente-six hectares exploités en 1967 l'étaient déjà en 1955. Dans le même temps, 73 ha étaient abandonnés à la jachère et 74 mis en culture ; 185 ha demeuraient en jachère. Autrement dit, en 1955 comme en 1967, 44 % de l'ensemble des superficies étaient sous culture. Une telle identité des superficies cultivées à douze ans d'intervalle, malgré l'accroissement démographique, s'explique d'une part, par le

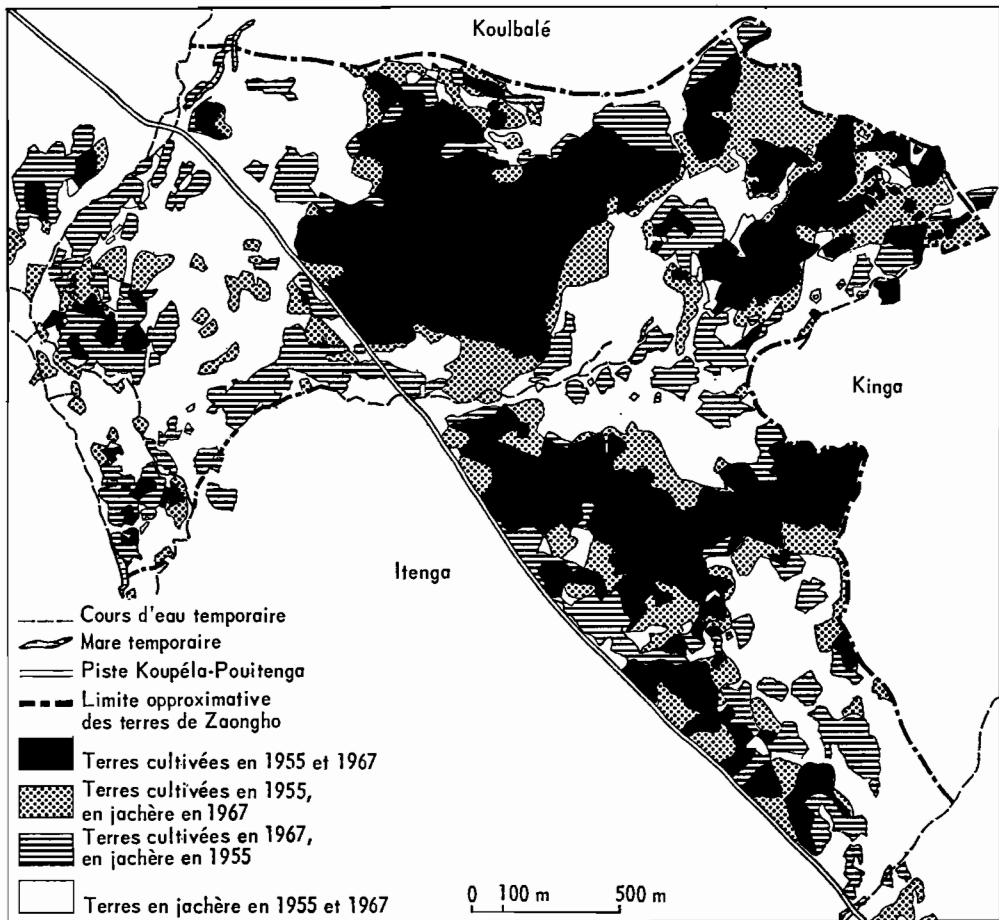


FIG. 32. — L'espace cultivé en 1955 et 1967.

changement de nature des productions : le riz est beaucoup plus exigeant en temps de travaux que le petit mil ; d'autre part, par la mutation de la nature des mouvements migratoires : les migrants ne reviennent plus au village pendant la saison agricole.

#### LES TRANSFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'introduction des cultures nouvelles dans le système agricole a eu pour conséquence de développer dans l'économie villageoise un « secteur intermédiaire » complémentaire du « secteur de subsistance »<sup>1</sup>. Devant

1. Nous empruntons cette terminologie à Ph. COUTY (1968, pp. 23-43). La plupart des critères utilisés par cet auteur à la définition du secteur de subsistance et du secteur intermédiaire s'appliquent en effet à l'économie villageoise de Zaongho.



l'insuffisance chronique de la production vivrière, on peut dire que la « survie » de la communauté rurale dépend de la réussite des productions du secteur intermédiaire.

*Le secteur intermédiaire :  
ses relations avec le secteur de subsistance.*

Le paysan de Zaongho doit en effet acheter du mil à partir des ressources monétaires provenant de la vente des productions de bas-fonds. Celle-ci est étalée dans le temps. A la vente des légumes du jardin (février-mars) succède celle des mangues (avril-mai). Le manioc est surtout vendu en août, les goyaves en septembre, le riz dans le courant du dernier trimestre. Compte tenu des possibilités de vente du petit bétail, le paysan dispose, à tout moment de l'année, d'une production commercialisable. La nature des productions et aussi certaines contingences sociales sont à la base de deux comportements économiques différents de la part des producteurs. Légumes et fruits sont effectivement produits pour la vente. En l'absence de possibilités de stockage, ces denrées périssables doivent être commercialisées dans le minimum de temps. Malheureusement pour le producteur, l'offre est de beaucoup supérieure à la demande. La surproduction est patente, notamment pour les mangues et les goyaves. Il en résulte, en pleine campagne, des prix très faibles et souvent une bonne part d'invendus.

L'« enquête-budget », effectuée en 1967-68, n'a pas permis d'évaluer le rapport financier des productions légumières d'une année normale. En effet, en mars 1968, juste avant la récolte, les jardins ont été gravement endommagés à la suite d'une crue provoquée par une averse d'une intensité exceptionnelle à cette époque de l'année (100 mm). Aussi, le rapport monétaire que nous donnons, 3 000 à 5 000 F<sup>1</sup>, n'est-il qu'une estimation, fondée sur les déclarations des villageois. La vente des mangues, malgré la faiblesse des prix pratiqués à Pouitenga, procure aux propriétaires de vergers des revenus plus substantiels. Les vergers de trois des huit chefs d'exploitation de notre échantillon ont rapporté 15 700 F, 7 200 F et 5 300 F. Ces sommes représentent respectivement 42 %, 23 % et 54 % de l'ensemble des revenus monétaires de chacun des chefs d'exploitation. Les autres producteurs sont beaucoup moins favorisés. Deux d'entre eux ne possèdent pas de vergers. Les trois autres ont obtenu 2 600 F, 1 780 F et 600 F, soit, en proportion du total de leurs revenus monétaires : 35 %, 20 % et 8 %. Ces inégalités dans les revenus monétaires provenant de la vente des mangues déterminent deux comportements différents quant à l'achat des produits vivriers.

La vente des légumes et des mangues intervient en effet à une

1. Tous les revenus sont donnés en francs C.F.A.

époque où le prix du mil n'atteint pas les taux exorbitants du milieu de l'hivernage. Les cultivateurs les plus aisés achètent en gros — par sacs de 100 kg en provenance de l'Est voltaïque — la quantité de mil dont ils ont besoin pour assurer la « soudure ». Les autres, les plus nombreux, sont contraints d'acheter au jour le jour, au détail, au gré de leurs rentrées d'argent, du mil qu'ils paient de plus en plus cher à mesure que s'avance l'hivernage. La production légumière répond donc à un objectif simple inégalement atteint selon les exploitants : vendre la totalité de la production dans le but d'en obtenir un profit maximum. Par là même, le cultivateur entend satisfaire ses obligations financières du moment et surtout obtenir de quoi assurer l'achat de produits vivriers en quantité suffisante.

La nature du riz et du manioc n'impose pas aux producteurs les mêmes contraintes de temps dans la commercialisation. L'un et l'autre peuvent se conserver plusieurs années soit par stockage en greniers, soit en terre. Ils peuvent donc faire l'objet d'une commercialisation à caractère spéculatif ou tout au moins être vendus à des fins très précises. En fonction des goûts alimentaires et des fluctuations des prix, il peut se révéler intéressant de réaliser en quelque sorte un troc manioc-mil ou riz-mil, reposant toutefois sur une double opération commerciale. Plusieurs facteurs limitent cependant l'ampleur des opérations de ce genre et les réservent aux « gros producteurs ».

En premier lieu, le riz et le manioc font maintenant partie des habitudes alimentaires et tout producteur réserve à la consommation familiale une part de la récolte. Le riz n'est plus seulement la nourriture des grands jours. Il est très goûté des villageois, surtout quand sa consommation s'accompagne de celle d'un plat de viande. De même, le manioc, bien qu'il présente moins d'attrait alimentaire que le gâteau de petit mil ou de riz, est très apprécié. En hivernage, la consommation de manioc cru permet au cultivateur de « tromper sa faim » quand il travaille sur les champs. Bouilli, il constitue fréquemment le plat unique du repas du soir.

En second lieu, l'obligation de vendre est souvent impérative. Pour le manioc, du moins dans les grandes plantations, la vente est une nécessité si on veut les renouveler en partie. Pour le riz, ce sont des impératifs fiscaux ou sociaux qui imposent au paysan de vendre, dès la récolte, une partie de sa production. Il faut en effet obtenir l'argent nécessaire au paiement de l'impôt. Il faut, d'autre part, acheter des vêtements et disposer d'un pécule qui permette de satisfaire d'obligatoires dépenses d'ordre social, à l'occasion des fêtes ou des cérémonies traditionnelles qui ont lieu en saison sèche. Il existe donc un seuil de production, particulier à chaque exploitation, en deçà duquel l'exploitant ne peut songer à stocker le riz en prévision de la consommation familiale ou de futures difficultés financières. Ainsi, les « petits producteurs » sont contraints de vendre, dès la récolte, la quasi-totalité de celle-ci. Les « gros producteurs » commercialisent à peine la moitié

de leur récolte. Dans notre « enquête-budget », les deux plus forts revenus financiers provenant de la vente du riz (9 000 F et 6 000 F) ne représentent respectivement que la moitié et 1/5<sup>e</sup> de la récolte, soit environ 700 kg et 450 kg. En règle générale, la vente du riz est la meilleure source de revenus monétaires de la plupart des exploitations de Zaongho. Dans 4 des 8 exploitations concernées par notre « enquête-budget », cette suprématie du riz se traduit par 90 %, 48 %, 35 % et 27 % de l'ensemble des rentrées d'argent, soit en valeur absolue 4 800 F, 3 400 F, 3 200 F et 9 000 F.

La commercialisation du manioc n'a procuré d'importants revenus qu'à un seul exploitant de l'échantillon : 14 000 F, soit 37 % de ses revenus monétaires. Cette somme provient de l'exploitation d'une plantation de 47,20 ares. Compte tenu de nombreux cadeaux de tubercules offerts par cet exploitant à ses voisins et d'un certain tonnage consommé sur l'exploitation, on peut estimer que la vente de la totalité de la production d'un hectare aurait rapporté environ 35 000 F. La même année, le rendement financier d'un hectare de riz, dans l'hypothèse d'un rendement moyen de 1 900 kg/ha et d'un prix de vente de 16 F le kg aurait été de 30 000 F. Les rapports correspondants pour le sorgho et le petit mil auraient été trois à cinq fois moindres. Ces quelques considérations expliquent sans aucun doute l'attitude d'un paysan d'un village voisin de Zaongho qui ne cultive plus de petit mil ; sa production de sorgho se limite à quelques ares exploités autour de sa demeure ; il cultive, en revanche, une grande plantation de manioc de plus de 1 ha et quelques rizières. Il achète de ce fait la quasi-totalité du mil consommé par sa famille.

A Zaongho, il n'y a pas d'exemple où l'évolution du système agricole soit poussée aussi loin. Le riz et le manioc demeurent, selon l'expression d'un paysan, des « cultures de secours », également précieuses pour leur appoint alimentaire et financier. Les quelques chiffres que nous avons donnés sur les revenus monétaires des chefs d'exploitation donnent déjà une première idée de l'inégalité des ressources entre les exploitants. Il convient maintenant de préciser cette notion à partir de l'analyse des superficies consacrées aux cultures de vente dans les exploitations de Zaongho.

#### *Les inégalités du secteur intermédiaire selon les exploitations.*

Les rizières représentent 22,60 % des superficies cultivées par les Pouya, 20,77 % des superficies cultivées par les Naré et seulement 11,24 % des superficies cultivées par les Damiba. Le manioc tient également une place nettement plus importante dans les exploitations du groupe Pouya (7,75 % de l'espace cultivé par les Pouya) que dans celles des lignages Damiba et Naré (respectivement 2,6 % et 1,87 %). Autrement dit, alors que les effectifs de chaque groupe lignager sont sensiblement homogènes (respectivement 29,11 %, 29,74 % et 37,03 %

de l'effectif villageois pour les Pouya, Naré et Damiba), les Pouya exploitent 43 % des rizières et 64 % des plantations de manioc.

Les disparités entre les groupes familiaux sont encore plus évidentes en ce qui concerne les vergers qui appartiennent pour la plupart aux Pouya. La suprématie de ces derniers en matière de production de bas-fonds résulte d'un phénomène d'ensemble touchant la plupart de leurs unités de production. Celles-ci occupent en effet 9 des 12 valeurs les plus fortes au classement des exploitations selon le pourcentage des superficies cultivées en riz et manioc dans chacune d'entre elles (cf. Tableau).

*Superficies cultivées en riz et manioc en % du total cultivé par exploitation.*

N° d'ordre	%	Lignage de l'exploitation	N° d'ordre	%	Lignage de l'exploitation
1	2,53	Peul	24	20,47	Naré
2	2,59	Damiba	25	21,96	Damiba
3	4,41	Naré	26	22,04	Naré
4	5,17	Damiba	27	22,68	Naré
5	5,50	—	28	23,13	Damiba
6	6,56	—	29	23,65	Naré
7	9,96	—	30	24,67	—
8	10,42	—	31	28,23	—
9	10,50	—	32	30,65	—
10	10,81	—	33	32,87	—
11	12,72	Naré	34	34,10	Damiba
12	12,75	—	35	34,16	—
13	12,80	Pouya	36	35,44	Pouya
14	13,07	Damiba	37	35,71	—
15	13,07	Naré	38	36,46	Naré
16	13,43	Damiba	39	36,72	Pouya
17	15,81	—	40	39,42	—
18	16,40	Pouya	41	41,32	—
19	16,79	—	42	42,26	—
20	17,82	Damiba	43	44,90	Naré
21	18,27	Pouya	44	45,08	Damiba
22	18,27	—	45	50,72	Pouya
23	20,24	Naré	46	53,59	—
			47	54,29	—

De manière générale, ce Tableau illustre l'ampleur des mutations du système agricole à Zaongho. Dans 25 exploitations sur 47, le riz et le manioc occupent plus de 20 % des superficies cultivées. Dans 16 d'entre elles, la proportion dépasse 30 %. Dans trois exploitations (Pouya) les superficies en riz et manioc sont plus importantes que celles de toutes les autres cultures réunies.

Le Tableau montre également l'inégalité du développement du secteur intermédiaire dans l'économie villageoise, en fonction de l'appar-

tenance lignagère des exploitants. Les différentes disparités s'expliquent si on les rapporte à la structure foncière villageoise. Les Pouya possèdent en effet la majorité des terres de bas-fonds. Sur celles-ci, toute délégation du droit d'usage pour l'établissement d'un jardin, d'une rizière ou d'une plantation de manioc est soumise au chef de village. Celui-ci gère ces terres au nom de son groupe lignager en vertu d'un ancien droit politique et foncier (cf. p. 156). Il peut, à tout moment, exercer un droit de reprise sur les terres prêtées, moyennant un préavis d'une année. Le droit d'usage, pour un étranger au lignage Pouya, se limite au droit de culture. Il exclut, sauf accord particulier, le droit de planter des arbres fruitiers. Il est évident qu'une telle situation foncière profite davantage aux membres du lignage Pouya. On ne retrouve pas cette même rigueur de fonctionnement du système foncier sur les domaines d'utilisation du plateau. Naré et Damiba gèrent eux-mêmes les terres dont ils disposent, à Dabossé et Paspanga, et qui étaient autrefois l'apanage du groupe Pouya. Il ne fait pas de doute que la valorisation récente des terres de bas-fonds les a tenues à l'écart de l'évolution générale vers une plus grande autonomie foncière des lignages.

D'autre part, l'inégalité du secteur intermédiaire selon les exploitations s'accroît, de nos jours, sous l'effet de causes purement économiques. C'est ainsi que le privilège d'organiser des séances de travail collectif ne peut revenir qu'aux exploitants les mieux armés économiquement : ceux qui peuvent en assumer les obligations alimentaires (nourriture, bière de mil, noix de cola). Il en résulte pour les autres un double déficit en temps de travaux. Dans l'obligation morale de répondre à l'invitation de culture des exploitants plus favorisés, ils abandonnent temporairement leurs propres champs ; dans l'impossibilité économique d'en organiser à leur tour, ils n'obtiennent pas le remboursement des heures de travail perdues.

De même, l'accès aux moyens modernes de production est réservé aux chefs d'exploitation les plus riches. Il est significatif de noter que les deux exploitants qui, en 1968, ont loué un attelage pour labourer leurs rizières, sont aussi ceux qui disposent des revenus monétaires d'origine agricole les plus élevés du village.

L'utilisation, au profit de certains, des formes traditionnelles du travail de groupe, jointe à la possibilité d'acquérir ou de louer des biens de productions modernes, ne pourra manquer, dans l'avenir, d'accentuer le caractère inégal de la répartition des ressources entre les villageois et des tensions sociales qui sont aujourd'hui latentes.

\*

La dispersion de l'habitat et l'introduction de nouvelles cultures dans le système agricole n'ont qu'imparfaitement résolu le problème vivrier. Dans beaucoup d'exploitations la vente des productions du secteur intermédiaire ne suffit pas à compenser l'insuffisance habituelle

de la production vivrière. Zaongho, comme les villages voisins, demeure en état de crise, et pourrait-on dire, à la recherche d'un nouvel équilibre hommes-espace.

Un nouveau pas dans l'évolution semble avoir été franchi avec le changement de nature des migrations de travail. Autrefois axées vers le Ghana, elles se développent, depuis quelques années, en direction de la Côte-d'Ivoire. Les séjours sont plus longs qu'autrefois. Ils ont aussi tendance à se renouveler et à se transformer en véritable émigration quand le migrant retourne dans le pays d'accueil en compagnie d'une épouse<sup>1</sup>.

Les modifications des composantes des migrations de travail sont dues essentiellement à la transformation des motivations et des objectifs des migrants. Autrefois, les jeunes partaient à la fin des récoltes. Leur absence ne dépassait guère six mois. Elle n'avait aucune conséquence grave quant à la bonne marche de l'exploitation familiale. Le migrant en retirait un certain prestige qui l'aidait à s'affirmer socialement. Il conservait le désir de s'installer auprès des siens après son mariage. Or aujourd'hui, les jeunes sont persuadés qu'« il n'y a plus de place pour tout le monde au village », selon l'expression d'un migrant qui devait retourner en Côte-d'Ivoire en compagnie de son épouse. Cette attitude récente est quasi générale. Elle est la conséquence logique de la surcharge démographique propre à la région de Koupéla (près de 80 hab./km<sup>2</sup>). Aussi, si le premier départ d'un migrant répond le plus souvent à des motivations sociologiques, le second est commandé par des nécessités économiques. Mais dans l'un et l'autre cas (surtout dans le second), un père de famille ne doit pas espérer un grand secours financier de la part de son fils émigré.

D'après les déclarations des chefs de famille de Zaongho et des villages voisins, 49 migrants sur 74 n'ont pas fait parvenir d'argent

1. Une enquête sur les migrations de travail a été effectuée en mai 1968 dans les villages de Zaongho, Itenga, Kinga, Koulbalé, Kiendsomé, Poessé, Goalgha : 74 hommes, soit 6,7 % de la population présente, travaillaient en dehors des limites du cercle ; 14 d'entre eux avaient émigré en compagnie de leur épouse.

Les migrants actuels restent plus longtemps absents que leurs aînés, puisque sur les 66 séjours recensés, pour d'anciens migrants aujourd'hui installés dans le village, nous avons relevé : 27 séjours de moins de 6 mois ; 24 séjours de 6 mois à 18 mois ; 14 séjours de 18 mois à 5 ans et 4 séjours de plus de 5 ans, alors que la durée des précédents séjours des migrants actuels a toujours été supérieure à 6 mois. Sur les 33 séjours de ce type, on relève en effet : 8 séjours de 6 à 18 mois ; 19 séjours de 18 mois à 5 ans ; 6 séjours de 5 à 10 ans et 1 séjour de plus de 10 ans. Sur 68 des 74 migrants actuels, 18 étaient des absents de fraîche date (moins de 6 mois) ; 9 étaient absents depuis plus de 6 mois et moins de 18 mois ; 21 étaient absents depuis plus de 18 mois et moins de 5 ans et 20 étaient absents depuis plus de 5 ans.

Les migrations de travail s'orientent davantage que par le passé vers la Côte-d'Ivoire ; le nombre de séjours par pays d'accueil se répartit de la manière suivante :

	Côte-d'Ivoire	Ghana	Haute-Volta	Inconnu
Séjours en cours ou déjà effectués par des migrants actuels.....	80	3	5	20
Séjours effectués par des anciens migrants installés dans leur village d'origine.....	34	31	1	

à leurs proches depuis leur départ ; 6 migrants ont envoyé un mandat de 2 000 F à leurs parents, 7 ont envoyé de 2 000 à 5 000 F, 12 de 5 000 à 10 000 F. L'apport financier des migrants, en fin de séjour, demeure également très faible. Dans la plupart des cas, les gains sont dilapidés par le paiement du voyage, l'acquisition de « signes extérieurs de richesse » — vêtements en tergal, bicyclettes, plus rarement transistors —, ou l'achat de cadeaux divers. Toute évaluation en ce domaine reste difficile, même auprès des anciens migrants. Cependant, ceux-ci ne possèdent, pas plus que leurs frères restés au village, de biens matériels de production.

En définitive, la région de Koupéla ne retire pas, des migrations de travail, des ressources monétaires pouvant être investies en biens de production. La solution aux problèmes vivriers ne peut provenir, semble-t-il, que d'une véritable intensification du système agricole. Celle-ci n'a pas été réalisée jusqu'à présent car, malgré le développement des cultures à haut rendement à l'hectare que sont le riz et le manioc, les techniques utilisées relèvent par trop de l'extensif (pas d'aménagement, pas de fumure systématique).

Tout porte à croire que les agriculteurs de la région de Koupéla devront œuvrer en ce sens dans un proche avenir. L'ampleur et la diversité des transformations réalisées, dans un cadre autonome, ont déjà montré l'aptitude des paysans à l'innovation. On peut raisonnablement affirmer, compte tenu de l'urgence de trouver une solution au problème vivrier, qu'un programme de modernisation et d'intensification du système agricole, selon les « vocations » de la région, aurait toute chance de trouver un écho favorable. C'est du moins une des conclusions auxquelles nous avons abouti à l'issue de notre étude de terroir à Zaongho.

# études rurales

revue trimestrielle  
d'histoire, géographie, sociologie  
et économie des campagnes

N° 37-38-39

Janvier-Septembre 1970

## Sommaire

### TERROIRS AFRICAINS ET MALGACHES

- P. PÉLISSIER et G. SAUTTER. Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). 7
- E. BERNUS. Espace géographique et champs sociaux chez les Touareg Illabakan (République du Niger). 46
- H. BARRAL. Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao (Haute-Volta). 65
- Ch. PRADEAU. Kokolibou (Haute-Volta) ou le pays Dagari à travers un terroir. 85
- A. LERICOLLAIS. La détérioration d'un terroir : Sob, en pays Sérèr (Sénégal). 113
- P. T. ROUAMBA. Terroirs en pays Mossi : à propos de Yaoghin (Haute-Volta). 129
- J.-P. LAHUEC. Une communauté évolutive mossi : Zaongho (Haute-Volta). 150

(Suite au verso.)



J.-P. GILG. Culture commerciale et discipline agraire : Dobadéné (Tchad).	173
J. BOULET. Un terroir de montagne en pays Mafa : Magoumaz (Cameroun du Nord).	198
A. HALLAIRE. Des montagnards en bordure de plaine : Hodogway (Cameroun du Nord).	212
J. HURAUULT. L'organisation du terroir dans les groupements Bamiléké.	232
L. STETKIEWICZ. Genèse et devenir d'un terroir surpeuplé : Kansérégé (Rwanda).	257
A. SCHWARTZ. Un terroir forestier de l'Ouest ivoirien : Ziombli. Analyse socio-économique.	266
M. AUGÉ. Tradition et conservatisme. Essai de lecture d'un terroir. Pays Alladian (Basse Côte-d'Ivoire).	281
J. CHAMPAUD. Mom (Cameroun) ou le refus de l'agriculture de plantation.	299
B. GUILLOT. Structures agraires koukouya (Congo-Brazzaville).	312
J. BONNEMAISON. Des riziculteurs d'altitude : Tsarahonenana, village de l'Ankaratra (Madagascar).	326
J.-P. RAISON. Paysage rural et démographie : Leimavo (nord du Betsileo, Madagascar).	345
M. BIED-CHARRETON. Contrastes naturels et diversité agraire aux environs de Betafo (Madagascar).	378
J.-Y. MARCHAL. Un exemple de colonisation agricole à Madagascar : Antanety-Ambohidava (sous-préfecture de Betafo).	397
M. DELENNE. Terroirs en gestation dans le Moyen-Ouest malgache.	410
J. WURTZ. Évolution des structures foncières entre 1900 et 1968 à Ambohiboanjo (Madagascar).	449
G. REMY. L'étude d'un terroir en zone soudanienne : l'exemple de Donsin (Haute-Volta).	480
Cl. SURROCA. Plantations spéculatives et cultures vivrières en pays Agni (Côte-d'Ivoire). Méthodes d'enquête en milieu forestier.	501

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Collections documentaires sur l'Afrique Noire

531

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

551

*Collaborateurs du présent fascicule :*

- P. PÉLISSIER, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Nanterre.
- G. SAUTTER, Directeur d'études à l'E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- E. BERNUS, Maître de recherches principal à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- H. BARRAL, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Ch. PRADEAU, Professeur agrégé de géographie, Agen.
- A. LERICOLLAIS, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Dakar.
- P. T. ROUAMBA, Ambassadeur de Haute-Volta auprès des États-Unis d'Amérique et de l'Organisation des Nations-Unies, Washington.
- J.-P. LAHUEC, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- J.-P. GILG, Chef de travaux à l'E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- J. BOULET, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- A. HALLAIRE, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. HURAUULT, Ingénieur en Chef Géographe, Institut Géographique National, Paris.
- L. STETKIEWICZ, Licenciée ès lettres, E.P.H.E., VI<sup>e</sup> Section, Paris.
- A. SCHWARTZ, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Abidjan.
- M. AUGÉ, Agrégé de l'Université, Directeur de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. CHAMPAUD, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- B. GUILLOT, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Brazzaville.
- J. BONNEMAISON, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Nouméa.
- J.-P. RAISON, Agrégé de l'Université, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- M. BIED-CHARRETON, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J.-Y. MARCHAL, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- M. DELENNE, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J. WURTZ, Chargée de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- G. REMY, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Cl. SURROCA, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.